



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Israël et territoires palestiniens

Question au Gouvernement n° 2042

Texte de la question

ÉTAT PALESTINIEN

M. le président. La parole est à M. François Asensi, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

M. François Asensi. Monsieur le Premier ministre, le conflit israélo-palestinien n'en finit plus d'être une tragédie. L'assassinat de trois adolescents israéliens est un acte barbare, que les députés du Front de gauche condamnent sans appel.

Parce que leur mort est injuste, elle ne doit pas conduire à d'autres injustices.

Depuis le déclenchement de la riposte israélienne, dix civils sont tombés en Cisjordanie. Le numéro deux de l'ONU redoute une troisième intifada. Il faut dire non à une nouvelle punition collective du peuple palestinien, non aux représailles, non à la loi du talion, qui est illégitime dans un État démocratique et civilisé.

Le fond du problème, c'est toujours la colonisation et les violations du droit international par Israël. Le peuple palestinien n'en peut plus de l'hypocrisie des pays occidentaux.

M. François Rochebloine. Très bien !

M. François Asensi. Avec le soutien des pays européens, Israël vient ainsi d'être élu à la vice-présidence de la commission de l'ONU en charge de la décolonisation. C'est un comble. C'est une prime à la colonisation, qui s'intensifie dans les territoires occupés. Comment la France a-t-elle pu donner son accord à une telle décision ?

La voie de la paix, c'est inévitablement la reconnaissance d'un État palestinien vivant en paix avec son voisin israélien, dans les frontières de 1967, avec, pour capitale, Jérusalem-Est.

C'est à la France, qui a su défendre la liberté des peuples dans l'Histoire, d'accomplir cet acte fort.

C'est la troisième fois que je pose la question au Gouvernement. La France va-t-elle enfin reconnaître l'État palestinien, comme s'y était engagé le candidat François Hollande ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe GDR et plusieurs bancs des groupes SRC, écologiste et RRDP.*)

M. François Rochebloine. Très bien !

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État chargée du commerce extérieur, de la promotion du tourisme et des Français de l'étranger.

Mme Fleur Pellerin, *secrétaire d'État chargée du commerce extérieur, de la promotion du tourisme et des Français de l'étranger*. Monsieur le député, le Président de la République a fermement condamné hier soir l'assassinat odieux et lâche de trois jeunes Israéliens, et il importe désormais d'éviter à tout prix que cet événement ne suscite une escalade de violence susceptible de causer de nouvelles victimes.

Nous condamnons les tirs de roquette depuis Gaza sur le territoire israélien. Nous sommes particulièrement préoccupés par la montée des tensions et par la multiplication des incidents causant la mort de civils dans les territoires palestiniens, et nous appelons à faire preuve du plus grand sens des responsabilités pour permettre un retour au calme.

Ce nouvel épisode tragique vient illustrer l'urgence de faire émerger une solution définitive au conflit israélo-palestinien. Le *statu quo*, on le voit, n'est pas tenable et fait le jeu des extrémismes.

Cette solution, nous la connaissons bien et vous l'avez rappelée, ce sont deux États, un État d'Israël et un État de Palestine, vivant côte à côte en paix et en sécurité, avec Jérusalem pour capitale des deux États.

Nous avons soutenu les efforts de John Kerry et il faut continuer d'encourager les parties à revenir à la table des négociations et à prendre les décisions difficiles qui s'imposent. Le ministre des affaires étrangères s'en est entretenu la semaine dernière avec John Kerry ainsi qu'avec le ministre des affaires étrangères saoudien.

Sur la colonisation, il importe que les parties bâtissent un environnement favorable à la paix et à la négociation. Or la poursuite de la colonisation mine ces perspectives et la viabilité d'un futur État palestinien et c'est pourquoi le Président de la République a appelé devant la Knesset à son arrêt.

La France a condamné les récentes décisions de construction en Cisjordanie et à Jérusalem-Est et nous mettons en garde les entreprises et les investisseurs en soulignant les risques liés au fait de mener des activités économiques ou financières dans les colonies israéliennes.

Du côté palestinien, nous appelons l'Autorité palestinienne à faire usage de façon responsable de son nouveau statut dans les enceintes onusiennes. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [M. François Asensi](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (11^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2042

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Commerce extérieur, tourisme et Français de l'étranger

Ministère attributaire : Commerce extérieur, tourisme et Français de l'étranger

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 juillet 2014](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [2 juillet 2014](#)